



**PRÉFET  
DU VAR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

DOSSIER DE PRESSE

**POLMAR-Terre :  
3 jours de formation pour faire  
face aux pollutions marines  
sur le littoral**

16 avril 2024



## **POLMAR-Terre : 3 jours de formation pour faire face aux pollutions marines sur le littoral**

**Pour faire face à des pollutions marines impactant les littoraux, le plan de gestion de crise POLMAR-Terre recense toutes les dispositions à prendre dans le cadre de l'organisation de la réponse de sécurité civile (ORSEC). Les services de l'État dans le Var ont organisé trois jours de formation pour que chacun s'approprie les bons réflexes.**

La nouvelle disposition spécifique « POLMAR-Terre » de l'ORSEC du Var a été mise à jour par le préfet du Var le 10 novembre 2023.

Elle permet au préfet de département de préparer, d'organiser et de conduire, depuis la terre, la lutte contre toute pollution du milieu marin et du littoral non chronique résultant d'un accident ou d'une avarie maritime, terrestre ou aérienne, délibérée ou non, et qui entraîne ou risque d'entraîner le déversement en mer d'hydrocarbures ou de tout autre produit polluant, et la pollution des littoraux.

Ce plan de gestion de crise doit ainsi aider les autorités terrestres à faire face à une pollution majeure touchant le littoral ou susceptible de l'atteindre.

### **I. Réunion d'information, cellule de crise et exercices terrain**

Afin de tester le nouveau plan POLMAR-Terre, les services de l'État organisent un exercice sur trois jours, les 16, 17 et 18 avril 2024.

L'objectif est de former et d'entraîner à sa mise en œuvre les élus et agents techniques des 26 communes et 5 EPCI (Établissements publics de coopération intercommunale) du littoral varois, du conseil départemental ainsi que les services de l'État.

Les participants sont encadrés par la Direction départementale des territoires et de la mer, le Pôle national d'expertise POLMAR-Terre et le CEDRE, expert en pollutions accidentelles des eaux. Le programme est le suivant :

- le 16 avril matin à la DDTM, réunion d'information des élus et de présentation de ce nouveau plan ;
- le 16 avril après-midi à la préfecture, exercice de crise sur table impliquant l'ensemble des acteurs concernés aux côtés du préfet en cellule opérationnelle départementale ;  
Cette phase permet de tester la nouvelle disposition spécifique POLMAR-Terre, en particulier pour ce qui relève des fiches missions et des fiches réflexes de chaque intervenant en centre de crise ;
- les 17 et 18 avril au port des Issambres, exercice terrain de déploiement de matériels et des formations techniques afin d'entraîner les agents des collectivités littorales ;

- journée du 17 avril
  1. matin : formation technique relative à la protection des sites sensibles ;
  2. après-midi : déploiement de matériel pour la fermeture de la passe d'entrée du port (pose de barrage) ;
  
- journée du 18 avril
  3. matin : formation technique relative aux interventions sur le littoral ;
  4. après-midi : mise en œuvre d'ateliers de nettoyage sur la plage de l'école de voile et les enrochements adjacents, sous la salle de la Batterie.

## **II. Se former au matériel et au nettoyage des plages**

Les agents des services techniques du département, des communes littorales, des EPCI ont été mobilisés pour intervenir en tant qu'acteurs.

L'objectif de ces 2 journées est de former les agents des collectivités sur le matériel qui serait mis à disposition dans le cadre de la lutte contre une pollution marine à partir de la terre.

Il doit également permettre de s'assurer que la mise en protection du port des Issambres peut être assurée avec un déploiement de barrage conformément aux plans prévus.

Enfin la mise en place de chantiers de nettoyage de plage sera également testée pour sensibiliser les participants à cet aspect opérationnel de la lutte contre une pollution marine.

# L'État dans le Var

Avril | 2024

Retrouvez le fil d'actualités des services de l'État dans le Var sur

[www.var.gouv.fr](http://www.var.gouv.fr)

